PV 2025.01

- * Séance du **seize avril** 2025 à 18h05, en la Salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.
- * Sur convocation du Président en date du 08 avril 2025

PRESENTS:

Mmes et Mrs: Philippe Fagoo; Philippe Carpentier; Stéphane Delaporte; Yves Cottard; Michel Millon; Christian Carrette; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle; Philippe Blanchard; Marcel Chaneac; Jean-Pierre Destombes; Martine Caron; Yves Gautier; Nicolas Martin; David Fournet; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy; Bruno Defever; Benjamin Bizet; Yves Vieil; Raymond Nieto, Jean-Claude Gout; Jean-Michel Cherault; Cyrille Cleuet; Valérie Bauduin, Thomas Soufflet; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt; Gérard Prouillet; Frédérick Boquet; Murielle Fimes; Philippe Lefevre; Gauthier Nancelle; Jean Obry; Lydia Doinel; Jean-Louis Grardel; Brigitte Devismes; Eymeric Bizet; François Lobry; Michel Choisy; Jean-Pierre Cozette; Jacky Massies; Benoit Vansteenkiste; Bruno Caron; Christophe Dumont (*suppléant)

REPRESENTES:

Pouvoir de **Pouvoir** de Valérie Boitel à Michel Millon, de Roger Parzybut à Jean-Marie Carré ; de Bruno Legrand à Frédérick Boquet, d'Aurore Ramu à Cyrille Cleuet

- *Nombre de délégués en exercice : 83
- *Quorum: 42
- *Nombre de délégués présents ou représentés : 45+4
- *Nombre de délégués votants : 49

Mme Martine CARON est proposée comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE:

« Je vous remercie de votre présence à ce premier comité syndical de l'année 2025.

Je salue Madame BAILLEUL qui nous accueille gracieusement dans cette belle salle des fêtes d'Etelfay.

J'aimerais, également remercier l'ensemble des agents du syndicat pour la préparation de la réunion et de la salle.

Je vous propose à présent de passer à la lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal du comité syndical du 05/12/2024
- II. Social

Agents

Prévoyance

Assurances statutaires

Comité National d'Action Sociale

III. Fonctionnement

Cession et achat de véhicule

Etude globale du fonctionnement du syndicat

Sécurisation des sites

Niveau de nappe et taux de nitrates

Rendement

IV. Travaux

Margny-aux-Cerises

Laboissière/ Marquivillers

V. Finances

Compte Financier Unique avec affectation du résultat 2024

Vote par opérations en dépense d'investissement

Provision pour risques et charges Compte Epargne Temps

Budget Supplémentaire 2025

Effacement de créances

VI. Questions diverses

Autre

I/ PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 05/12/2024

Rapporteur: Jean-Marie CARRE

<u>Jean-Marie CARRE</u>: Le procès-verbal de la réunion de comité du 05 décembre 2024 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peutêtre pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION:

Le procès-verbal de la réunion de Comité du 05 décembre 2024 est approuvé à **l'UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

II/ SOCIAL

Rapporteur : Frédérick BOQUET

AGENTS

HUGUES BENKERFALLAH - ACCIDENT DE TRAVAIL

Le 26 mars dernier Hugues s'est blessé la main en chargeant du matériel sur le plateau au dépôt, nécessitant son passage au bloc opératoire. Il est depuis en arrêt pour accident de travail et à minima jusqu'au 18/04/2025 date à laquelle il doit revoir son médecin.

JEROME ROUSSEAU – RETRAITE POUR INVALIDITE

Jérôme est en retraite pour invalidité depuis le 01/04/2025. Depuis cette date il ne fait donc plus partie de l'effectif du syndicat.

GAETAN DAVID - NOUVEL AGENT TECHNIQUE

Gaëtan a débuté au syndicat le 1^{er} mars. Vous pourrez notamment le rencontrer dans vos communes pour la relève des compteurs du 1^{er} semestre qui se déroule actuellement.

DRISS CHEVALIER - APPRENTI

Driss passe en ce moment ses épreuves de CAP et poursuivra son apprentissage en BAC Pro au sein du syndicat.

LOUIS DUPONT - JOB D'ETE

À la suite des différents stages qu'il a effectué l'an dernier, Louis a sollicité le SIAEP pour renforcer notre équipe pendant la période de congés estivaux. Il bénéficiera d'un contrat saisonnier via le CDG80.

PREVOYANCE

Comme présenté lors du dernier comité il est rappelé que les agents publics territoriaux peuvent bénéficier du remboursement d'une partie de leurs cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais de santé, correspondant aux frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident restant à la charge de l'agent.

Un avis favorable avait alors été donné par l'assemblée. Toutefois la délibération prise en décembre n'a pas été retenue car nous n'avions pas encore le retour du Comité Social Territorial. Disposant désormais d'un avis favorable de ce comité, il est proposé de délibérer à nouveau sur l'attribution d'une participation employeur par agent et par mois à hauteur de 40€ contre 30€ actuellement pour la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire prévoyance.

Pour rappel, le socle minimum obligatoire de prévoyance doit désormais comprendre en plus du maintien de salaire et du décès ; l'invalidité et l'incapacité, d'où l'augmentation des coûts pour les agents.

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette participation.

ASSURANCES STATUTAIRES

Le CDG80 nous propose de lui accorder à nouveau la gestion de notre contrat contre les risques financiers dus aux maladies, accidents de travail ou décès de nos agents pour le nouveau marché d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2030.

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte ce point à l'unanimité.

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Mario nous a fait part de son désir de continuer à bénéficier du CNAS, en sa qualité de retraité.

Si la structure souhaite cotiser pour ses retraités à compter du 1er janvier 2025, nous devons transmettre au CNAS une délibération leur notifiant ce souhait.

Ainsi, dès réception, ils procéderont à son enregistrement et nous pourrons donc procéder à la réinscription des bénéficiaires retraités et radiés sur 2024, pour un coût annuel de 144€.

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** l'intégration des retraités du SIAEP au CNAS.

III/ FONCTIONNEMENT

Rapporteur: Hugo MICHAUX

CESSION ET ACHAT DE VEHICULE

Un agent souhaite acheter l'ancien véhicule Bipper précédemment utilisé par Mario. Il convient de délibérer à ce sujet pour éviter que cela soit considéré comme un avantage à autrui. Il a été convenu de fixer le prix de vente à 500€, sachant que l'offre de reprise du véhicule par le garage était de 400€.

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette cession.

En parallèle le syndicat a fait l'acquisition d'un nouveau Fourgon Peugeot Expert 2024 pour 33 500€ TTC avec la carte grise, chez ABCIS PICARDIE Compiègne. Le véhicule a été livré le 20/03/2025. Il ne reste plus qu'a y apposer notre tout nouveau logo réalisé gracieusement par le fils de Mr Soufflet.

ETUDE – MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE ET DIAGNOSTIC DES RESSOURCES HUMAINES

La mise à jour du schéma directeur a pour objectifs de faire un bilan des conditions actuelles, d'identifier les problèmes existants (techniques, réglementaires, qualitatifs), de prévoir les besoins futurs et d'adapter les ressources nécessaires mais aussi d'élaborer un programme de travaux à court, moyen et long terme. Cela permettra de planifier, d'assurer une gestion durable de notre structure et d'avoir une base solide pour obtenir des financements et avancer sur les sujets structurants.

Cette mission se fera en 4 phases, ainsi réparties :

- Phase 1 : état des lieux
- Phase 2 : Campagne de mesure et modélisation
- Phase 3 : Proposition de travaux hiérarchisation
- Phase 4 : Diagnostic et préconisations Ressources Humaines

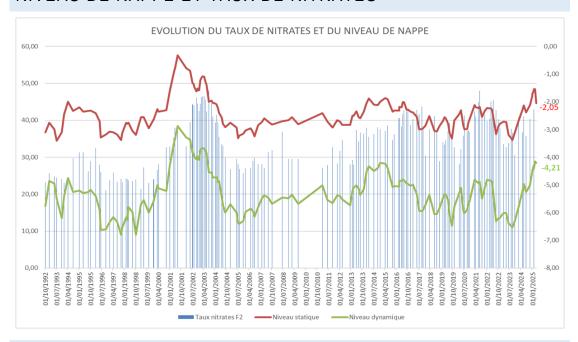
Un délai de 5 mois est prévu pour les phases 1 à 3 par Altéreo et de 3 mois pour la phase 4 par Cogite.

La proposition faite par Altéreo est d'un montant HT de 39 960€ Ce type d'étude est subventionnable par l'Agence de l'Eau à 50 % du montant retenu.

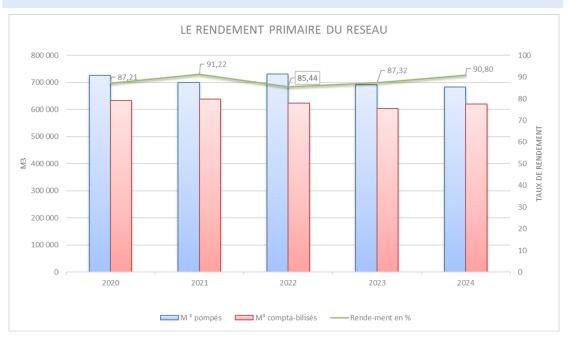
DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** la demande de subvention à l'agence de l'eau pour la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et du diagnostic des ressources humaines.

NIVEAU DE NAPPE ET TAUX DE NITRATES



RENDEMENT



Année	M³ pompés	M³vendus Total	M³ vendus aux abonnés du SIAEP	M³ vendus à Amy/Verp		Reliquat	Reliquat SANTERRE
2024	682 482	609 188	568 040	13 668	27 480	0	123

Article Fuites Abonnés	M³ de service	M³ compta- bilisés	Rende- ment en %	Perte	Perte en %	Nbre kms conduite	Indice de perte en (m³/ jr/ km)	de	Nbre de brcht	Indice Linéaire Répara°	Indice Linéaire Conso.
7 605	3 000	619 793	90,80	62 689	9,19	265	0,65	26	4897	0,53	5,87

IV/ TRAVAUX

Rapporteur : Hugo MICHAUX

MARGNY-AUX-CERISES

Pour rappel la mairie avait prévu des travaux de réfection de trottoir pour le printemps 2025. Le SIAEP en a profité pour effectuer des travaux en amont. Il y avait 10 branchements 1 ventouse et 1 vanne à reprendre dans l'emprise du chantier.

La réception de chantier s'est faite le 07/02/2025.

Coût total des travaux : 26 775.00€ HT (budget prévu : 29 995€ HT)

LABOISSIERE - MARQUIVILLERS

Les travaux consistent au renouvellement de conduite en fonte grise par une fonte ductile DN150 sur 2 575 ML ainsi que de la réfection de 13 branchements.





Les travaux de pose de réseaux sont terminés reste les branchements (fin prévue mardi 22/04).

A compté du 28/04, la pose de conduite se poursuivra vers Laboissière.

Fin de chantier prévue vers le 16/05

Règlements de factures :

Situation n° 1 HT 150 052,50 €

Situation n° 2 HT 163 221,25 € Situation n° 3 HT 233 757,75 €

Rapporteur : Cyrille CLEUET / Céline VERDY

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ? Article 205 de la loi de finances de 2024

Généralisation du CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques. CA + CDG = CFU

Vote au plus tard le 30/06 N+1 pour l'exécution N

Prérequis :

Envoi des actes par Actes Budgétaires

Nomenclature M 57 ou M 49

Objectifs:

Transparence et lisibilité de l'information financière Simplification des processus ordo/comptable

Confection 100 % dématérialisée

Composition:

Partie I « Informations générales et synthétiques »

Partie II « Exécution budgétaire »

Partie III « États financiers »

Partie IV « États annexés »

Partie V « Arrêté et signatures »

Annexes : note synthétique CFU 2024 et exécution budgétaire

Jean-Marie CARRE quitte la séance et laisse la présidence au 1^{er} viceprésident, Mr Frédérick Boquet

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le CFU 2024

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Présentation de l'affectation du résultat :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	INTEGRATION	CHIFFRES A
	CA 2023	LA SF	L'EXERCICE 2024	REALISER 2024	RESTES A REALISER	BUDGETS CLOS	PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
							DE RESOLIAI
INVEST	-205 031.91 €	0	551 824.09 €				346 792.18 €
INVEST	-203 031,31 C		331 024,03 C	- €			340 732,10 C
FONCT	2216 426,52€	205 031,91 €	382 673,40 €				2394 068,01 €

Ligne 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	346792,18	8
Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté	2394068,0	1

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** l'affectation du résultat 2024

VOTE PAR OPERATIONS EN DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Pour un meilleur suivi des dépenses d'investissement il est proposé d'effectuer un vote par opérations plutôt qu'un vote global.

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le vote par opérations

PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE - CET

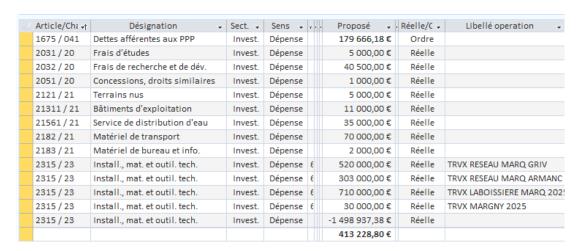
Afin de prévoir une provision pour risques et charges pour les Comptes Epargne Temps des agents, il est proposé de provisionner cette charge à un taux de 100%

DECISION:

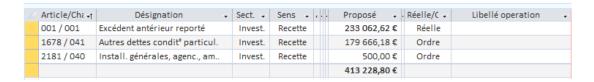
Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le taux de provision pour risques et charges pour le CET

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Investissement dépenses :



Investissement recettes:



Fonctionnement dépenses :

Article/0	Chē ≠†	Désignation	→ Sect.	Sens +	т.	Proposé 🗸	Réelle/C -
604 / 01	1 Achats	d'études, prestations d	d Fonc.	Dépense		4 000,00 €	Réelle
6061/0)11 Fourn.	non stockables (eau, é	n Fonc.	Dépense		68,84 €	Réelle
6063 / 0)11 Fourn.	d'entretien et de petit	Fonc.	Dépense		3 000,00 €	Réelle
6071/0	011 Compte	eurs	Fonc.	Dépense		3 000,00 €	Réelle
61521/	011 Bâtime	nts publics	Fonc.	Dépense		5 000,00 €	Réelle
6156 / 0	011 Mainte	nance	Fonc.	Dépense		5 000,00 €	Réelle
618 / 01	1 Divers		Fonc.	Dépense		3 000,00 €	Réelle
6336 / 0	012 Cot. au	centre national et aux	Fonc.	Dépense		1 000,00 €	Réelle
6378 / 0	011 Autres	taxes et redevances	Fonc.	Dépense		16 000,00 €	Réelle
6475 / 0)12 Médeci	ne du travail, pharmac	cie Fonc.	Dépense		200,00€	Réelle
675 / 04	12 Valeurs	comptables des éléme	ent. Fonc.	Dépense		500,00€	Ordre
6811/0	Dot. au	x amort./immo. incorp	Fonc.	Dépense		0,00€	Ordre
6815 / 6	58 Dot. au	x prov./risques et char	Fonc.	Dépense		9 019,00 €	Réelle
						49 787,84 €	

Fonctionnement recettes:

4	Article/Ch≀ →↑	Désignation →	Sect. →	Sens 🗸 ా	Proposé 🕶	Réelle/C 🕶
	002 / 002	Excédent antérieur reporté	Fonc.	Recette	49 787,84 €	Réelle
	701251 / 70	Redevance prélèvement ressource en eau	Fonc.	Recette	0,00€	Réelle
	701261 / 70	Redevance sur la consommation d'eau potable	Fonc.	Recette	-500,00€	Réelle
	775 / 77	Pdts des cessions d'éléments d	Fonc.	Recette	500,00€	Réelle
					49 787,84 €	

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le budget supplémentaire 2025

EFFACEMENT DE CREANCES

Le SGC nous a transmis 2 états pour lesquels une décision judiciaire est intervenue et a décidé d'un **effacement des créances**. Ces décisions (liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actifs, surendettement des particuliers avec jugement de rétablissement personnel) bien qu'entraînant de plein droit l'annulation des créances doivent néanmoins être proposées au vote de l'assemblée délibérante <u>qui ne peut s'y opposer</u>.

Dossier N°1 = 407,95€ Dossier N°2 = 1 973,28€

DECISION:

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** les effacements de créances présentés

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Aude BRUNIAUX

ECO-PATURAGE

Le nouveau prestataire est la Petite Ferme de Milhouette situé à Parvillers Le Quesnoy.

Pas d'autre question Fin de séance : 19h00

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Numéro	Date	Domaine
2025-01	16/04/2025	Participation prévoyance
2025-02	16/04/2025	Assurances statutaires
2025-03	16/04/2025	Adhésion des retraités au CNAS
2025-04	16/04/2025	Cession de véhicule
2025-05	16/04/2025	Demande de subvention à l'agence de l'eau pour la mise à jour du schéma directeur d'AEP et le diagnostic des ressources humaines
2025-06	16/04/2025	Compte Financier Unique 2024
2025-07	16/04/2025	Affectation du résultat 2024
2025-08	16/04/2025	Vote par opérations en dépense d'investissement
2025-09	16/04/2025	Taux applicable pour la provision pour risques et charges du CET
2025-10	16/04/2025	Budget Supplémentaire 2025
2025-11	16/04/2025	Effacement de créances

Approbation du présent compte rendu le/06/2025

Jean-Marie CARRE, Président	
Frédérick BOQUET, Vice-Président	
Cyrille CLEUET, Vice-Président	
Alain SOUFFLET, vice-Président	